

Réf: Dossier N° 158146

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAISON GENERALE DES ARTICLES ET DES PRODUITS COSMETIQUES » en abrégé « MGAPC »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN / KOUMASSI DIVO,  
DANS LE MARCHE DIVO, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 09/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISON GENERALE DES ARTICLES ET DES PRODUITS COSMETIQUES » en abrégé « MGAPC »

Objet : VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES, FABRICATION DE CRAIES, FABRICATION DE BOUGIES.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN / KOUMASSI DIVO,  
DANS LE MARCHE DIVO, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : M AZANLEDJI KOFFI WOLANYO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10495 du 14/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°61990/GTCA/RC/2022 du 14/11/2022

